

## Les NTIC et les pays du Maghreb : effet de mode ou opportunités de rattrapage économique ?

Par Nadia CHETTAB  
Faculté des sciences économiques et de gestion  
Université Badji Mokhtar d'Annaba (Algérie)  
chet\_nad@yahoo.fr

*Le phénomène de mondialisation se caractérise par un double mouvement de fractionnement et de jonction des activités de production, engendrant une diversité de formes d'organisations industrielles. Le progrès technologique rapide nourri par les efforts des chercheurs et le rôle croissant des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que support à la transition vers l'économie du savoir font que la réorganisation mondiale des industries se caractérise par la formation de pôles numériques à travers le monde. Le développement des technopoles dans le Maghreb s'inscrit pleinement dans cette perspective.*

*Notre intervention tentera de mettre en évidence que les rapports entre les potentialités des techniques conditionnent les utilisations qui en sont faites, mais ne les déterminent pas. Il apparaît alors que comprendre la nature profonde des TIC permet d'envisager des utilisations originales, pour aider à résoudre des problèmes spécifiques : ceux des pays du monde émergent et particulièrement ceux de l'économie maghrébine.*

### **Introduction**

La découverte des nouvelles technologies de l'information et de la communication et leurs rôles stratégiques dans la vie économique des nations et des entreprises va s'inscrire dans un mouvement plus large : l'avènement de l'économie du savoir. La connaissance, plus que les actifs physiques devient la ressource déterminante pour la compétitivité. Cette révolution informationnelle peut être classée parmi les plus importants mouvements sismiques de l'histoire économique, au même niveau que la révolution industrielle et l'invention de l'électricité. La modeste puce électronique a acquis un pouvoir universel.

En effet, à l'échelle macro économique, la révolution informationnelle a fait chuter le coût des biens d'équipement, pendant que les autres coûts, notamment celui de la main-d'œuvre, augmentaient avec la mondialisation de l'économie, incitant les employeurs à accroître leurs biens d'équipement et à réduire leur main-d'oeuvre. Les ressources libérées grâce à l'amélioration de la productivité ont pu être redéployées vers d'autres secteurs, en particulier dans celui des services. La croissance économique s'est accélérée pendant que l'intensification de la concurrence et l'application des nouvelles technologies exerçaient des pressions à la baisse sur les prix. Cette combinaison de facteurs contribue au maintien d'une économie saine, sans excès, ni négative ni positive. Un tel environnement favorise l'accroissement de la productivité et du rendement des entreprises et stimule l'activité boursière, propulsant certains secteurs, à commencer par celui de la technologie, vers de nouveaux sommets.

Ces TIC (Mattelart Armand et Michèle, 2000) ont amené bien des bouleversements au sein des entreprises et des pays du monde développé. Cependant, ce processus, loin de constituer une plate-forme solide pour le reste du monde, connaît des limites. Les pays émergents ont du mal à saisir l'intérêt de ces nouvelles technologies alors que l'économie du savoir qui constitue les fondements du mode de développement mondial, ne leur laisse d'autres choix que de suivre le courant ou de se voir marginaliser pour ensuite disparaître. Le danger, pour un grand nombre de pays du monde émergent, ne se définit plus alors en termes de domination ou de dépendance, mais en terme de marginalisation, de mise à l'écart de la mondialisation et de ses bénéfices potentiels. L'enjeu est donc de s'y intégrer. Il s'agit d'intégration dans l'économie globale, dans les marchés mondiaux. Il s'agit également d'intégration à la communauté scientifique mondiale, d'accroissement du niveau d'éducation pour rejoindre les niveaux « standards » des pays développés le plus rapidement possible. Il s'agit enfin de prendre part au métissage des cultures et des courants artistiques rendu possible par la circulation accélérée des images et du son.

Ces TIC, offrent des opportunités de développement rapide inestimables aux pays du monde émergent, et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, leur impact est plus à même de se faire sentir dans ces pays que dans leurs pays d'origines. Autrement dit, la faiblesse des autres moyens de communication, la rareté des ressources documentaires et l'insuffisante disponibilité des informations font que l'utilité marginale de ces techniques est beaucoup plus grande dans le monde émergent que dans les pays développés. Ces TIC peuvent être utilisées comme autant de leviers dans différents domaines du développement.

Cependant, les retombées des TIC sur le tissu industriel maghrébin s'avèrent encore limitées. Prisonniers de politiques de développement incapables de promouvoir leur intégration aux réseaux industriels et scientifiques internationaux, les pays du Maghreb semblent subir les TIC comme un effet de mode plutôt que les adopter comme un facteur déterminant offrant des opportunités de développement fort intéressantes tel que le e-learning et le e-business (Tanenbaum Andrew, 1996).

La réflexion doit donc s'orienter vers la problématique du rattrapage économique et technologique. De quelle manière les TIC peuvent-elles contribuer au désengagement progressif des pays du Maghreb des activités traditionnelles sans grande valeur ajoutée et enclencher un ajustement du tissu industriel vers des activités intensives en connaissances ?

Mais l'économie du savoir incarne des évolutions qui préfigurent de nouveaux modes d'organisation structurés autour des réseaux informatiques et de télécommunication. La complexité socio-économique des phénomènes de diffusion et d'appropriation technologique et leurs impacts sur la dynamique industrielle, supposent une série de mesures dont deux retiendront principalement notre attention : l'osmose TIC-Société (partie I) et la relation libéralisme, capacités organisationnelles et TIC (partie II).

Finalement, ce positionnement scientifique questionne tout d'abord la pertinence des politiques économiques mises en œuvre au Maghreb, mais ne peut non plus négliger l'analyse de l'impact de l'insertion des TIC sur les équilibres politico-économiques. Ainsi sera-t-il possible de répondre à une question : les TIC représentent-elles un facteur supplémentaire tendant à augmenter l'écart entre le Nord et le Sud, ou constituent-elles un moyen qui permettrait de le réduire ? Dans tous les cas de figure, les pays du Maghreb doivent prendre conscience de l'irréversibilité des mutations technologiques et de la nécessaire adaptation des mutations concomitantes de la société informationnelle qu'elles engendrent, car dans l'économie mondialisée du XXI<sup>ème</sup> siècle, la Technique entraîne l'Économie, qui perturbe le Social auquel s'adapte les Politiques.

### **1. Osmose TIC - Société : contraintes et aléas**

Depuis la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, un nouveau mode de développement économique tend à s'imposer, celui du capitalisme cognitif. On désigne par ce terme une forme historique émergente du capitalisme dans laquelle l'accumulation, c'est-à-dire la dynamique de transformation économique et sociale de la société, est fondée sur l'exploitation systématique de la connaissance et des informations nouvelles. Ces nouvelles logiques d'accumulation, elles-mêmes liées au processus de changement technologique, vont porter sur des éléments aussi divers que les compétences, les capacités technologiques, les diverses formes d'implication dans les réseaux où circulent le savoir, la propriété et la valorisation des connaissances...

De ce fait, les investissements majeurs sont ceux qui tournent autour de l'accroissement et de l'exploitation des connaissances ainsi que des infrastructures correspondantes. Ils s'inscrivent dans la logique d'une double captation: Celle des profits tirés de la détention et de l'exploitation des connaissances d'une part et celle qui porte sur les facteurs et les sources de connaissance ainsi que sur les groupes ou les acteurs qui peuvent jouer un rôle important dans leur production et leur circulation, d'autre part. Ce capitalisme cognitif se caractérise par ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie du savoir.

L'essor de cette nouvelle économie est alors conditionné par le développement de ces nouvelles logiques d'accumulation cognitive. L'économie du savoir se distingue donc par la prise en compte des modalités de l'interaction et des tensions entre le nouveau mode de développement (société de la connaissance) et un nouveau capitalisme fondé sur un libéralisme économique engendrant une globalisation économique.

C'est dans ce contexte qu'un nombre accru de nations, particulièrement du monde émergent se trouve aujourd'hui en cours d'alignement sur les standards des sociétés occidentales développées. A l'instar des

autres pays émergents, le Maghreb, fait sa transition vers le nouveau modèle économique libéral sous l'effet de la globalisation et de la diffusion mondiale des technologies de l'information.

En effet, les pays du Maghreb ont multiplié depuis quelques années les initiatives d'investissement dans des technopoles spécialisées dans les TIC (Le parc Ariana -Tunisie-, Cyberpark - Algérie -, Technopark - Maroc-), tendant à favoriser l'accès à ces technologies en tant qu'outils modernes de communication et d'échanges. La formation de ces technopoles aurait du faciliter les mécanismes d'ancrage territorial d'activités industrielles et de services liés aux TIC mais si l'usage de l'Internet comme technologie de l'information et de la communication se généralise de plus en plus au Maghreb, son implication dans le développement économique reste très limitée.

Le secteur des TIC en Algérie ne représente aujourd'hui que 1% du PIB, le tissu industriel est fortement concentré et la stratégie de développement reste basée sur les hydrocarbures. Quant à la stratégie marocaine arrêtée par le secrétaire d'Etat, en matière de diffusion des TIC, concerne 5 domaines: éducation, économie et entreprise, généralisation des TIC administration en ligne et commerce électronique. Mais les interdépendances entre Formation-Recherche-Industrie ne sont pas organisées sur une base locale et ne font en aucun cas système entre elles, condition sine qua non d'un développement économique harmonieux et durable basé sur les TIC. Il s'agit plutôt de la mise en place d'une plateforme de formation de cadres sur les nouveaux métiers des TIC afin d'élargir la base nationale de qualifications spécialisées. Enfin, la Tunisie est le pays ayant le plus intégré les TIC dans sa stratégie de développement mais la taille du parc Ariana est encore insuffisante pour engendrer des effets d'entraînement conséquents sur le tissu industriel local.

Cet état des lieux montre que les retombées des TIC sur le tissu industriel maghrébin s'avèrent encore limitées (Djeflat Abdelkader, 2003). Si pour les pays développés, où les standards du libéralisme économique associés à la démocratie représentative ont été conçus, la transition de l'ancienne économie à l'économie post-industrielle (c'est-à-dire à l'économie du savoir) s'est faite sans difficultés; pour les pays du Maghreb la situation est fondamentalement différente. Dans ces pays, les TIC généralement promues par les autorités en place comme le moyen et le symbole de la mise à niveau économique et managériale de la société, se sont accompagnées du développement de cyber espaces publics mais n'ont pas pu être le vecteur de cette cohérence.

C'est en effet, le Pouvoir politique, hérité d'un contexte historique, d'autorité pré-démocratique, qui va tenter d'instaurer le libéralisme économique cherchant par là à promouvoir la société qu'il dirige, à en favoriser le développement économique, l'amélioration du niveau de vie et la qualité de formation du citoyen. Du même coup, la lente alchimie où, à partir d'une élite intellectuelle et économique se constitue un marché (Levy Pierre, 2002) qui acquiert son autonomie par rapport à l'Etat, génère un espace public et revendique des institutions de démocratie représentative, est déclenchée mais sans aucune synchronisation entre les deux mouvements, celui insufflé par le haut (le Pouvoir) et celui émanant de la société.

Progrès technique et progrès social cheminent certes de concert, mais avec une constante de décalage. La courbe de progrès scientifique marque une accélération continue alors que la courbe du progrès social marque une croissance beaucoup plus faible, phénomène propre aux économies du monde émergent, où d'une part le développement des sciences et des technologies s'est effectué "en marge" de la société et où d'autre part, le pouvoir politique impose une nouvelle technologie mais sera peu enclin à accepter l'émergence d'une revendication politico-économique qui lui est exogène comme l'une des marques de la réussite de son projet économique. Alors l'espace public, résultant de la synchronisation des deux mouvements devrait constituer un espace de médiation entre l'Etat et la société qui permettrait la discussion publique dans une reconnaissance commune de la puissance de la raison et de la richesse de l'échange d'arguments entre individus, des confrontations d'idées et des opinions éclairées.

Prisonniers de politiques de développement incapables de synchroniser les deux mouvements:

- D'une part, l'espace public aurait légitimé la Démocratie (Levy Pierre, 2002) à conquérir le Politique pour ériger la généralisation de l'élite intellectuelle en société civile constituant un marché libéré au sein du Maghreb.
- D'autre part, le Pouvoir qui se différencie du marché et de l'espace public aurait donné sa légitimité au Politique parce qu'il est le lieu de débats, de confrontations, parfois de conflits d'intérêts, où s'élabore l'intérêt général.

Les pays du Maghreb risquent de rater leur intégration aux réseaux industriels et scientifiques internationaux. Les TIC pénètrent rarement une société qui n'est pas préparée à les recevoir. La société apparaît à la fois sujet et objet, elle est non seulement à l'origine des changements mais aussi le site d'accueil et c'est à son niveau que le changement technique se manifeste comme une réussite ou un échec. Ainsi, la Société ne s'adapte pas "à" cette nouvelle technologie, mais "pour" la technologie et très souvent par une remise en cause organique de celle-ci.

Quant à ces nouvelles technologies, elles obéissent à une dynamique particulière en ce sens qu'elles ne fonctionnent que parce qu'elles sont hébergées par des technopoles et que l'élite qui les fait vivre, ne peut le faire que parce que ses travaux de recherche personnels se confondent avec les buts des organisations économiques. De plus, lorsque les TIC investissent les premiers sites favorables, elles se développent en ignorant les autres sites. C'est à ces derniers, de rattraper leur retard en matière de conditions d'accueil.

Ainsi, les pays du Maghreb courent le risque d'être dans une situation où les TIC et le savoir restent limités à quelques secteurs, branches ou personnes. Même les quelques segments de technologie existants au Maghreb, ne suffiront pas à générer une économie de savoir et encore moins à enclencher une accumulation cognitive, facteur essentiel du nouveau capitalisme mondial. Pis encore, de cet anachronisme, risque de résulter une juxtaposition de la nouvelle configuration de l'économie basée sur les TIC à un monde structuré et dominé par une économie dépassée.

## **2. Libéralisme, capacités organisationnelles et TIC dans l'économie maghrébine**

La reproduction de modèles de développement économique efficaces dans les pays développés, ne relèverait au Maghreb que d'un simple mimétisme si elles ne tiennent pas compte des spécificités des pays et ne conduisent pas à la redéfinition de la capacité organisationnelle de l'économie. Il ne suffit pas de créer des technopoles, des institutions de formation et des centres de recherche dans un espace donné pour tirer les gains attendus des TIC. L'intégration aux réseaux industriels et scientifiques internationaux suppose l'adoption du modèle économique libéral et de la Démocratie représentative.

En effet, par le biais des TIC, l'information circule majoritairement entre égaux en court-circuitant les voies hiérarchiques ou institutionnelles, cette dernière particularité explique d'ailleurs l'appréhension voire la résistance au développement de la société de l'information dans certains pays du monde émergent, à savoir qu'elle gêne certains pouvoirs établis qui craignent par-dessus tout la libre circulation de l'information qui permet la transparence. Ainsi, pour remédier à de telles situations les TIC (Paul Christian, 2000) et par leur spécificité de puissants outils de communication qui remettent profondément en cause les schémas de transmission verticale du pouvoir et du savoir, ces techniques constituent la solution aux problèmes de développement des pays du Maghreb où le modèle libéral est encore à l'état embryonnaire.

Seulement, aucun outil technique ne peut à lui seul compenser, même partiellement, toutes les défaillances d'un système qui le compose. Le dépassement des contraintes structurelles et institutionnelles s'avère donc nécessaire au risque de réduire les technopoles des pays du Maghreb à de simples relais d'importation de biens et services certes à fort contenu technologique, mais sans permettre une réelle intégration des TIC au tissu industriel local. Une réorganisation en profondeur permettrait alors d'accélérer l'alchimie entre une élite intellectuelle et économique constituant un marché qui va acquérir son autonomie par rapport à l'Etat, d'une part et la génération d'un espace public qui revendiquera des institutions démocratie représentative, d'autre part. C'est de cette articulation de ces deux mouvements que va émerger ce que d'aucuns appellent le système « Formation-Recherche-industrie », éléments constitutifs de l'économie du savoir et du capitalisme cognitif. De la relation d'interdépendance entre ces trois éléments et de leur mise en système via les nouvelles technologies va reposer l'émergence puis l'intégration de cette nouvelle économie aux réseaux industriels et scientifiques internationaux.

Si l'on part de cette considération, il est évident qu'il faut accorder beaucoup d'attention à l'élaboration de ces interactions en tenant compte à chaque fois des spécificités sociales et productives des réalités dans lesquelles on opère. Ainsi, à la différence des pays développés, la Recherche ne doit pas se focaliser sur l'objectif de l'Innovation (Sid Ahmed, 2004) mais plutôt sur la promotion de l'assimilation et de l'adaptation technologiques car dans une première étape ces deux facteurs seront aussi essentiels pour le Maghreb que l'innovation pour les pays développés. A cet égard, il est important d'orienter l'action vers une intervention concertée dans les domaines de l'instruction et de la formation afin que les TIC puissent vraiment servir à

valoriser les ressources humaines et ne soient pas perçues comme des contraintes. La diffusion généralisée des technologies nouvelles devient alors capitale pour que ne soient pas marginalisés les pays du Maghreb. C'est la raison pour laquelle il convient d'inventer de nouveaux modes de coopération, qui consisteraient à accélérer, au plan international, la construction par étapes des infrastructures indispensables aux opérateurs de télécommunications et aux acteurs de terrain pour libérer le développement et la créativité (ex câble Sat Safe 3 ; satellite Rascom ...).

Même si les TIC doivent concerner dans un premier temps des projets locaux visant à développer les services et les usages avec des financements modestes mais rapides et à consolider le travail effectué en les référençant sur un site interactif où ils pourront servir d'exemple. Le développement des services et des usages est indispensable à la mobilisation des financements locaux suite au prélèvement d'une partie de la valeur ajoutée qu'ils engendrent. Cette stratégie pourrait utilement s'accompagner d'initiatives visant à promouvoir, dans le tissu économique maghrébin riche en petites et moyennes entreprises, le développement de réseaux d'entreprises, pour la prospérité desquelles les autoroutes de l'information joueraient un rôle déterminant. Les interventions envisagées de ce type pourraient en outre permettre de définir de nouveaux modèles d'organisation du travail à différents niveaux du cycle de production (qu'il s'agisse de l'automatisation, de la distribution, de la logistique, de la gestion ou du commerce électronique,...) et qui vont révolutionner le travail à faible valeur ajoutée au Maghreb et dont émergeront des formes nouvelles de travail ( qu'il s'agisse du télétravail, du travail en ligne ou des formes de travail partagé....).

Ainsi intégrées, les TIC vont favoriser la coopération entre acteurs égaux comme le suggère la culture occidentale de l'Internet et du «peer to peer» permettant alors d'éviter les écueils qui décrédibilisent certains projets, la fausse supériorité qui transforme l'humanitaire en faire valoir; les frais de structures qui obèrent certaines actions et la conception univoque qui plaque une culture sur une autre sans valeur ajoutée. Ces technologies permettront de passer de la coopération à l'échelle locale, puis à l'échelle régionale, élargissant ainsi la base de cohésion de l'économie maghrébine du national jusqu'au supranational.

Finalement, si les infrastructures peuvent constituer une sorte de pont sur le fossé numérique pays développés / monde émergent, le développement des usages et des expériences constituera le réseau de lianes ou de cordages, à la mode maghrébine, pour commencer à combler les nombreuses ramifications de cette fracture numérique mises en évidence par la carte d'ACACIA<sup>1</sup>. Ne l'oublions pas, à son démarrage, aucun pays ou organisation n'avait ni prévu le développement à l'échelle mondiale de l'Internet, né d'un souci de sécurité de l'armée américaine, et repris par les chercheurs pour leurs besoins propres, ni n'aurait pu investir les sommes nécessaires au développement des TIC si les utilisateurs eux-mêmes n'y avaient contribué. L'existence d'une élite intellectuelle et économique indépendante et d'un marché libéré au sein des pays du Maghreb est une des conditions sine qua non de l'intégration de cette économie aux réseaux industriels et scientifiques internationaux.

## **Conclusion**

Dans un contexte de mondialisation et d'émergence de la société de l'information, l'impact potentiel de l'utilisation des technologies de la communication sur le développement économique et social du monde émergent n'est plus à démontrer. Ces TIC offrent des opportunités de rattrapage économique c'est à dire un outil au service d'un développement harmonieux et durable de l'économie lorsqu'elles sont intégrées dans leur contexte d'origine c'est-à-dire le libéralisme économique. Dans le cas contraire, les TIC ne seront qu'un nouvel instrument de discrimination et de marginalisation en défaveur des pays du monde émergent.

Pour bien estimer l'importance des TIC dans le développement économique et social des pays, rappelons que les pays développés sont parvenues à la liberté économique et sociale après deux ou trois siècles. Le processus était parti de l'émergence d'une classe bourgeoise revendiquant la liberté économique, s'élargissant culturellement dans les salons littéraires, puis s'affirmant progressivement en débat public via la liberté de la presse, pour acquérir enfin, la force de se constituer en parlements à partir de l'Angleterre du XVIIème siècle. Progressivement à partir de la fin du XIXème siècle la cause allait être gagnée. Les TIC quant à elles, donnent l'opportunité de prendre un raccourci dans le processus de transition, tout en donnant

---

<sup>1</sup> ACACIA est un programme établi par le CRDI canadien pour tenter de bâtir un pont sur la fracture numérique ((bridging the digital divide) et, pour ce faire, contribuent à la mesurer en calculant la bande passante par habitant. Les cartes réalisées dans ce programme font apparaître un écart de 40 pour un selon les pays : de 8 bits/habitant en Egypte à 0,02 bit/habitant dans des pays comme le Congo...

de manière apaisée à la société civile et à l'espace public en constitution, l'issue politique qu'ils revendiquent

Cependant, il ne faut céder ni à un angélisme aveugle, ni à un scepticisme exagéré. Sans voir dans les avancées technologiques la solution définitive des déséquilibres mondiaux, ni leur nier d'emblée tout impact potentiel sur le devenir humain, il faut les considérer pour ce qu'elles sont : de nouveaux outils qui viennent s'ajouter à la panoplie des moyens technologiques déjà disponibles. Enfin, il est important de ne pas oublier qu'au-delà des progrès technologiques, c'est le développement humain qui importe car quand une nouvelle économie (Mondiale) est en mouvement, une société nouvelle (village monde) est en gestation.

### **Bibliographie**

- DJAFLAT Abdelkader. Dette et Flux Technologiques: Bilan et perspectives pour les pays du Maghreb, p 487-503 in La dette contre le développement: quelle stratégie pour les peuples méditerranéens, CNES-ISPROM-PUBLISUD, 2003
- LEVY Pierre. Cyberculture. Rapport au Conseil de l'Europe. Odile Jacob 1997.
- LEVY Pierre. Cyberdémocratie. Odile Jacob 2002.
- MATTELART Armand et Michèle. Histoire des théories de la communication. La Découverte -Repères- 2002 (nouvelle édition).
- PAUL Christian. Du droit et des Libertés sur l'Internet. La co-régulation, contribution française pour une régulation mondiale. Rapport au Premier Ministre. Mai 2000
- SID AHMED Abdelkader. Petites et moyennes entreprises, innovation, externalités et développement: quelle stratégies pour la valorisation des savoir-faire en Méditerranée? Leçons tirées des expériences récentes, in A. Sassu (ed), Savoir-faire et productions locales dans les pays de la méditerranée, Université de Cagliari/ISPROM/Publisud, 2001.
- SID AHMED Abdelkader. Technologies de l'information et développement économique local: enjeux et stratégie pour les régions et pays en développement du bassin méditerranéen, in A. Sassu et A. Sid Ahmed (ed) Technologies de l'information et développement économique local, ISPROM/Publisud, 2004.
- QUEAU Philippe. Cyber-culture et info-éthique. Bulletin interactif du Centre International de recherche et d'études transdisciplinaires. N° 12 - février 1998.
- TANENBAUM Andrew. Réseaux, Cours et exercices- 3eme édition. Dunod -1999. Computer networks, third edition. Prentice Hall -1996